



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN



EGATS

ÉGATS

Etats Généraux Alternatifs du Travail Social



**CollectifAvenir Educus**

## Appel de l'assemblée générale du 26 mai 2018 des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social

L'assemblée générale des EGATS réunie le samedi 26 mai 2018, a pu au travers des débats qui ont eu lieu durant toute la matinée faire le point sur la situation des secteurs sociaux, médico-sociaux au travers de trois ateliers sur la protection de l'enfance, la financiarisation et l'enfermement.

L'ensemble des témoignages, notamment de Céline BOUSSIE, lanceuse d'alerte à l'IME de Moussaron, mais aussi des EJE (Educatrices Jeunes Enfants), du foyer parisien de la société philanthropique en lutte et en grève reconductible pour la revalorisation de leurs salaires, d'un membre du Collectif "protection de l'enfance 44" qui organise la mobilisation des travailleurs sociaux à Nantes par le biais des contres assises de la protection de l'enfance, ont permis de partager des constats communs sur la situation de nos secteurs :

- une mise en concurrence des associations par le biais de la mise en place des projets à impact social,
  - une mise en œuvre de vastes plans sociaux par les employeurs due aux financeurs qui vont mettre au chômage des milliers de travailleurs sociaux,
  - des rémunérations des salariées qui stagnent voire et en recul à défaut d'une politique de revalorisation des indices,
  - une évolution du secteur éducatif et social qui accentue un management paradoxal et la politique du chiffre au détriment de la bienveillance et de la qualité de la prise en charge des publics,
  - une baisse des possibilités et des moyens de prises en charge dans le cadre de la protection de l'enfance (délai d'attente, mesures judiciaires non appliquées, etc..),
  - une politique à l'égard des migrant.e.s, des enfants et des jeunes des quartiers populaires qui privilégie l'enfermement et la répression au dépend de l'éducation et de la protection,
  - la mise en place de la Loi SERAFIN PH, dans le secteur du handicap et du médico-social impose la vigilance, voire l'organisation de la résistance. Car cette Loi veut mettre en concurrence les professionnel.le.s, entre eux ainsi que les établissements, tant du privé que du public, tout en voulant réduire les identités professionnelles à de simples fonctions d'exécutant.e.s, en reporting permanent, afin de toujours plus diminuer la masse salariale et nos droits sociaux.
- la perspective de la mise en place des Conseils Social et Économiques, fusionnant, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les

Instances Représentatives du Personnel que sont les comités d'établissement, les délégués du personnel, les CHSCT, dans tous les établissements, entreprises, associations du secteur privé. Ce sont 54000 élus défendant les intérêts des salariés qui seront supprimés.

**Les travailleurs sociaux réunis ce jour et leurs organisations syndicales, appellent à la mobilisation la plus large et la plus unitaire pour dénoncer et faire reculer ces politiques régressives.**

**D'ores et déjà, les EGATS appellent :**

- **A soutenir toutes les mobilisations en cours et à venir contre la loi asile/immigration et la circulaire Collomb.**
- **A se mobiliser pour participer en nombre le jeudi 28 juin 2018 aux rassemblements et manifestation qui auront lieu à l'occasion des « Assises de la protection de l'enfance ». Il est important que ce moment soit investi par le plus grand nombre des travailleurs sociaux pour mettre en lumière l'état catastrophique de la situation du secteur médicosocial et dénoncer les politiques libérales en cours dont ces « Assises » sont un des symboles. Cette année, les assises de la protection de l'enfance se tiennent à la cité des congrès : 5 rue de Valmy, près de la gare SNCF de Nantes. Afin de faciliter la mobilisation la plus massive, un préavis de grève sera déposé par l'ensemble des organisations syndicales des EGATS.**
- **A soutenir et à participer à la mobilisation contre la loi de programmation de la justice, qui devrait être mis en débat au parlement en octobre 2018. Ce projet législatif prévoit la construction de 20 centres fermés supplémentaires, priorisant la politique d'enfermement de la jeunesse au dépend des moyens des services éducatifs du secteur public de la PJJ et du Service Associatif Habilité.**
- **A prévoir et à construire un temps fort de mobilisation à l'occasion des Assises de la prévention spécialisée qui auront lieu le 8 et 9 novembre prochain à Nantes.**
- **A soutenir toutes les mobilisations et luttes des travailleurs sociaux qui s'opposent aux maltraitances institutionnelles, qui revendiquent de meilleures conditions de travail, de salaires, et défendent une vision du travail social qui respecte les publics et leur émancipation.**

**Toutes et tous ensemble mobilisons-nous pour nos missions de service public et nos conditions de travail !**

